

Actualisation des opérations en Afrique australe

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

L'Afrique australe abrite actuellement quelque 9,7 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont près de 6,5 millions de déplacés internes, principalement au Congo (République du), au Mozambique et en Zimbabwe ; 1,1 million de réfugiés et demandeurs d'asile ; et 2,1 millions de déplacés internes ayant regagné leur lieu d'origine selon les estimations¹. Plus des deux tiers des personnes déplacées dans la région sont originaires de la République démocratique du Congo, avec 962 000 personnes accueillies dans 20 pays africains. La situation est rendue encore plus compliquée par les répercussions du changement climatique et les catastrophes naturelles, qui ont provoqué la perte de vies humaines, de moyens d'existence et de biens, et ont été source de revers en matière de développement.

En mai 2021, l'éruption du Nyiragongo, près du pôle humanitaire de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo, a laissé 30 000 personnes sans abri selon les estimations. Le déplacement qui en a résulté s'est déroulé dans un contexte de situation humanitaire grave dans le Nord-Kivu, qui comptait déjà près de 2 millions de déplacés internes. Dans le cadre des actions de secours conjointes menées par les Nations Unies, le HCR répond aux besoins immédiats de protection et d'assistance, et travaille avec les autorités à la mise en place de l'enregistrement biométrique. En mai également, l'éclatement de nouveaux combats dans les provinces du nord-est de l'Ituri et du Nord-Kivu a conduit le Gouvernement à décréter l'état de siège.

Le HCR continue à diriger la coordination du Plan de réponse régional interinstitutions en faveur des réfugiés pour la situation en République démocratique du Congo. Ce plan vise à fournir une protection et une assistance aux plus vulnérables, à améliorer les possibilités de trouver un moyen d'existence et à contribuer à la satisfaction des besoins des populations d'accueil, et à renforcer la coexistence pacifique, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

Le conflit dans la province de Cabo Delgado, au Mozambique, s'est intensifié depuis octobre 2017 et avait forcé plus de 732 000 personnes à quitter leur foyer en avril 2021. Des rapports font état de violations généralisées des droits humains et l'accès à certaines régions est limité en raison de l'insécurité. L'escalade de la violence aggrave les problèmes liés au sous-développement et aux chocs climatiques, et le pays pâtit toujours des conséquences des cyclones tropicaux Idai et Kenneth de 2019. Le HCR et ses partenaires ont adapté leurs opérations humanitaires dans le contexte de la COVID-19, afin de répondre aux besoins immédiats des déplacés internes et des communautés d'accueil dans le nord du Mozambique et de chercher des solutions durables pour les réfugiés se trouvant dans le pays. La situation d'urgence de niveau 2 annoncée par le HCR a pris fin le 19 mai.

Les violences qui ont suivi les élections de décembre 2020 en République centrafricaine avaient fait 213 000 déplacés internes et conduit 128 500 personnes à chercher asile dans plusieurs pays, notamment en République démocratique du Congo (73 645) et au Congo (République du) (5803), en juin 2021. Des opérations d'enregistrement biométrique sont

¹ Chiffre communiqué par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

menées dans les deux pays pour faciliter la mise en place d'une protection et d'une assistance efficaces, en fonction des besoins.

L'Afrique australe continue à connaître des flux mixtes de personnes fuyant des conflits, des persécutions et des catastrophes naturelles, alliés à des migrants économiques venant de plus de 90 pays. Bien que les demandeurs d'asile ne représentent qu'une faible proportion des personnes qui franchissent des frontières dans la région, de nombreux systèmes d'asile nationaux sont débordés, situation qui provoque une accumulation de dossiers en retard et a des répercussions sur l'accueil des demandeurs d'asile.

Fin juillet, 3,26 millions de cas de COVID-19 avaient été déclarés dans les 16 pays de la région. Les conséquences socioéconomiques de la pandémie sont dévastatrices, avec une augmentation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, et des réfugiés et des demandeurs d'asile auparavant autonomes qui se tournent désormais vers le HCR pour obtenir une assistance directe alors que la pandémie se prolonge.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile ont été inclus dans les plans de réponse nationaux de toute la région, bien que les systèmes de santé soient sous très forte pression et qu'il existe de graves lacunes en matière d'accès au dépistage dans les régions qui accueillent des réfugiés, notamment au Congo (République du), au Mozambique et en République démocratique du Congo. Les programmes de vaccination incluent les personnes relevant de la compétence du HCR, bien que leur déploiement soit lent dans toute la région à cause des problèmes d'approvisionnement, de l'hésitation à se faire vacciner et de la faiblesse des systèmes de vaccination nationaux. Au total, 4 326 personnes relevant de la compétence du HCR avaient reçu une première dose et 443 une seconde fin juillet. Les chiffres reflètent principalement la vaccination dans les camps et les zones d'installation, car il est difficile de mesurer les taux de vaccination dans les zones urbaines.

Tout au long de la pandémie, le HCR a soutenu les réponses de santé nationales dans la région en apportant des fournitures et des équipements médicaux aux établissements de santé, en aidant quelque 71 établissements publics et 35 établissements se trouvant dans des camps et des zones d'installation de réfugiés. Les interventions dans les domaines de la santé, de l'assainissement et de l'hygiène sont aussi restées une priorité à titre de mesure préventive. Le HCR a touché 2,8 millions de personnes relevant de sa compétence par des activités d'information sur les risques et a fourni du savon à 2,2 millions de personnes. Avec l'appui du HCR, les communautés déplacées de toute la région ont joué un rôle actif dans la sensibilisation à la prévention de la propagation de la COVID-19 et la lutte contre l'hésitation à se faire vacciner.

B. Progrès et défis dans la mise en œuvre des priorités stratégiques globales

Un environnement favorable à la protection

La volonté politique exprimée par les pays de la région lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2019 est manifeste, beaucoup progressant vers la concrétisation de leurs engagements, malgré les défis supplémentaires posés par la pandémie.

Pour soutenir la ratification des conventions relatives aux réfugiés et autres instruments régionaux et internationaux majeurs, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le HCR ont établi un plan d'action conjoint de cinq ans (2020-2024). Ce plan vise aussi à renforcer l'analyse, à harmoniser les processus et à appuyer l'élaboration de politiques appropriées sur l'asile, le déplacement interne et l'apatridie.

Des progrès ont été accomplis concernant le renforcement des systèmes d'asile dans plusieurs pays, bien que les systèmes et les processus restent majoritairement débordés. Au Congo (République du), une loi nationale sur l'asile est en train d'être étudiée par le parlement, tandis que les Seychelles et le Zimbabwe ont demandé un soutien technique pour élaborer un cadre juridique national sur l'asile. Les Comores ont exprimé leur intention de ratifier la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et la Convention de 1969 de l'Organisation de l'Unité africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.

Des avancées importantes ont aussi été enregistrées en matière de protection des déplacés internes. Le Mozambique a adopté une politique nationale sur les déplacés internes

conformément à la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) en août 2021 et le Congo (République du) est en train de rédiger une législation similaire. Le HCR soutient ces processus d'incorporation des instruments internationaux dans la législation nationale. Les Gouvernements du Congo (République du) et de la République démocratique du Congo se préparent également à l'enregistrement ciblé des déplacés internes avec l'appui du HCR.

À la suite de rapports faisant état du retour forcé de 10 000 Mozambicains en quête d'un asile, un communiqué conjoint de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, de la Rapporteuse spéciale sur les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées et les migrants en Afrique et du HCR a été publié le 15 juillet. Les trois parties ont demandé que les personnes fuyant le conflit dans la province de Cabo Delgado aient accès au territoire et à l'asile. Des incidents de plus petite envergure liés à l'accès au territoire ont été signalés à Madagascar et en Zambie.

Des progrès en direction de l'éradication de l'apatridie ont été faits dans presque tous les pays de la région. Le Congo (République du), la Namibie, la République démocratique du Congo et la Zambie avancent sur la voie de l'adhésion aux conventions relatives à l'apatridie, et le Lesotho, Madagascar et la Namibie sont en train de réviser leur cadre sur la nationalité. Le Botswana a présenté quatre nouveaux engagements et la République du Congo délivre des documents d'enregistrement des faits d'état civil aux personnes identifiées comme étant dépourvues de documents lors du recensement de 2019. La Namibie, la Zambie et le Zimbabwe intègrent des questions sur l'apatridie dans leur recensement de la population. Une assistance juridique a été fournie à 8 000 personnes en Afrique du Sud, à Madagascar et au Mozambique pour les aider à avoir accès à des documents ou confirmer leur nationalité, et environ 500 personnes ont vu leur nationalité confirmée. Le Parlement panafricain examine un projet de loi type sur la nationalité et l'apatridie.

Processus équitables de protection et d'octroi de documents

Les taux d'enregistrement ont renoué avec les niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des États de la région, y compris en matière d'enregistrement des naissances. Parmi les évolutions positives, nous citons l'acceptation par le Gouvernement du Malawi d'amender sa législation nationale sur l'enregistrement afin d'inclure les réfugiés, et le fait que Maurice et le HCR se soient entendus sur des procédures opérationnelles standard visant à prévenir le refoulement et à faciliter la détermination du statut de réfugié et l'apport de solutions. En Afrique du Sud, un plan de quatre ans ayant pour but de résorber les 150 000 cas en attente dans la procédure d'appel a débuté en mars.

Dans les flux mixtes, les personnes sont parfois victimes de violations des droits humains, en particulier d'extorsion, d'abandon, et de violences physiques et sexuelles. En collaboration avec les États et les instances régionales, le HCR s'emploie à assurer une meilleure protection des populations touchées, avec notamment un appui au développement de la Stratégie relative aux déplacements liés aux catastrophes de la SADC, qui vise à lutter contre les causes profondes des flux mixtes et à prévenir les incidents de protection. Au Zimbabwe, les alternatives à la détention ont été incorporées au mécanisme d'orientation des demandeurs d'asile et des réfugiés. Des visites de suivi aux frontières sont menées régulièrement et un centre d'accueil à la frontière entre le Zimbabwe et le Mozambique a été rénové afin d'accueillir de nouveaux arrivants.

Sécurité contre la violence et l'exploitation

La violence sexiste augmente parmi les populations déplacées, à cause des difficultés liées à la pandémie, alliées aux normes sociales. En République démocratique du Congo, les actes de violence sexuelle généralisés et systématiques contre les femmes et les filles congolaises perpétrés par des groupes armés restent une source de préoccupation. Près de 2800 incidents ont été enregistrés sur le territoire au cours du premier semestre. Le HCR et ses partenaires continuent à travailler avec les autorités locales et les acteurs humanitaires afin qu'un appui médical et psychosocial soit fourni aux survivant(e)s, bien qu'il leur soit extrêmement difficile d'avoir accès à l'assistance en raison du conflit en cours et des longues distances à parcourir pour parvenir aux centres de santé.

Le HCR a mis en place de solides mécanismes de prévention et de réponse dans la région et œuvre à incorporer systématiquement l'atténuation des risques dans ses interventions. Les structures de protection communautaires et l'apport d'un soutien holistique à la santé des survivant(e)s, à leur bien-être psychosocial et à leur accès à la justice sont des éléments centraux de la réponse du HCR à toutes les formes de violence et d'exploitation dans la région, y compris à la violence sexiste. En Afrique du Sud, au Congo (République du) et au Mozambique, une formation et des sessions de sensibilisation à la prévention de la violence sexiste et de l'exploitation et des abus sexuels ont été organisées pour les autorités locales, la société civile, les réfugiés, les déplacés internes et les communautés d'accueil. Un foyer d'hébergement et un centre à guichet unique fournissant des services et proposant des orientations ont été instaurés en Zambie.

Besoins et services élémentaires

Dans toute l'Afrique australe, les opérations mettent prioritairement l'accent sur l'assistance humanitaire afin que les besoins élémentaires soient satisfaits, bien que la demande croissante due à la pandémie laisse de plus en plus de personnes en situation vulnérable.

L'appui aux systèmes et aux services de santé est une priorité. Les taux élevés de morbidité et de mortalité, le faible niveau de nutrition, l'insuffisance des infrastructures et des services de santé, les mauvaises conditions de vie et la prévalence du VIH/SIDA et de la malaria constituent des défis majeurs dans la région. La plupart des pays doivent toujours améliorer l'accès des réfugiés et des demandeurs d'asile aux soins et à un traitement.

Les chocs climatiques et économiques, alliés aux pénuries de rations alimentaires et au manque de programmes d'alimentation complémentaire, provoquent une insécurité alimentaire, qui devrait rester élevée dans des pays tels que l'Angola, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la République démocratique du Congo et le Zimbabwe. Le HCR et le Programme alimentaire mondial (PAM) collaborent à des mesures de plaidoyer visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des réfugiés dans la région.

L'appui aux systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène est vital pour lutter contre la propagation de la COVID-19. Le HCR met l'accent sur les initiatives communautaires, telles que le renforcement des capacités, le développement des infrastructures et la promotion de l'hygiène, l'élimination des déchets et l'accès à de l'eau salubre. L'insécurité et les financements insuffisants posent des problèmes importants aux activités menées dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène au Congo (République du) et en République démocratique du Congo.

Les besoins en abris sont élevés parmi les personnes nouvellement déplacées. Quelque 500 familles déplacées internes au Mozambique et 2 700 en République démocratique du Congo ont reçu des kits d'abris d'urgence et des équipements pour remettre en état leur habitation actuelle.

Le HCR met en œuvre toute une série d'initiatives énergétiques, alimentant les centres de santé, les foyers d'hébergement et l'éclairage public à partir de sources renouvelables. Pour promouvoir l'énergie propre au niveau des ménages, des lampes solaires, le biogaz et des combustibles propres pour cuisiner sont utilisés au Malawi et au Zimbabwe, et quelque 2 300 ménages de déplacés internes en République démocratique du Congo ont reçu des lanternes solaires.

Les interventions en espèces font partie des programmes réguliers en Afrique du Sud, au Congo (République du), au Malawi, au Mozambique, en République démocratique du Congo et en Zambie. Quelque 30 000 familles de la région ont reçu une assistance en espèces du HCR depuis le début de l'année.

Les efforts visant à améliorer l'accès des écoliers à l'apprentissage en ligne sont d'une importance cruciale, en particulier dans la mesure où la pandémie continue de compromettre l'apprentissage en classe. Le projet « *connect my school* » (connecter mon école) au Malawi améliorera la connectivité et les plateformes d'apprentissage en ligne pour les enseignants et les élèves dans les camps de réfugiés du pays à partir d'octobre 2021.

Autonomisation et autonomie de la communauté

L'autonomisation des personnes déplacées est au cœur de la réponse en Afrique australe. Les structures de protection communautaires visent à être plus inclusives et plus représentatives de l'ensemble de la communauté, à promouvoir le dialogue entre les populations déplacées, les communautés locales et les autorités, et à renforcer l'autonomisation par la participation aux processus décisionnels. En République démocratique du Congo, des groupes de protection communautaires ont reçu un appui et une formation du HCR pour renforcer la protection des groupes marginalisés. Au Mozambique, un réseau de points focaux communautaires a été formé en vue de sensibiliser les populations aux questions de protection, notamment pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels. En Afrique du Sud, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, les chefs communautaires jouent un rôle actif dans l'information sur les risques liés à la COVID-19.

Les conséquences socioéconomiques de la pandémie ont détruit les moyens d'existence des réfugiés, laissant de nombreuses personnes, qui auparavant étaient autonomes, dépendantes de l'assistance pour survivre. Au cours du premier semestre 2021, le HCR a fourni une aide aux moyens d'existence à plus de 11 700 personnes déplacées et membres de la communauté d'accueil dans la région.

Les partenariats génèrent de nouvelles possibilités d'autonomie, en particulier au Malawi, au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe. En République démocratique du Congo, la collaboration entre l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le HCR et le PAM a conduit à l'inclusion de plus de 900 familles réfugiées de République centrafricaine dans les programmes de résilience et de moyens d'existence existants. En République démocratique du Congo également, un programme multisectoriel conjoint, dans lequel le HCR joue un rôle clé, devrait bientôt commencer. Ce programme devrait soutenir les moyens d'existence de 2 000 familles réfugiées et membres de la communauté d'accueil.

Les États font des progrès en direction de la mise en œuvre des engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés en 2019 visant à renforcer l'inclusion économique. Le Malawi et la Zambie en particulier ont pris des mesures pour inclure les personnes relevant de la compétence du HCR dans les programmes agricoles, et l'Eswatini a officialisé son engagement à attribuer 500 hectares de terre à la population réfugiée à des fins agricoles.

Le HCR collabore avec un large éventail de parties prenantes pour assurer l'inclusion des communautés de réfugiés et d'accueil dans les plans et les programmes de développement nationaux et internationaux. L'Organisation travaille avec le Groupe de la Banque mondiale au Congo (République du) et la République démocratique du Congo, et étend son engagement avec la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* et la Banque africaine de développement dans d'autres pays de la région.

Solutions durables

Avec la réouverture des frontières, les mouvements de rapatriement volontaire ont repris, bien que les financements insuffisants et la poursuite des restrictions liées à la COVID-19 provoquent des retards. Un dispositif d'assistance harmonisé renforce la sécurité et la durabilité des mouvements de retour dans la région. Les chiffres pour 2021 prévoyaient le retour de 25 000 personnes, principalement vers le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Zimbabwe – mais moins d'un quart de ce nombre étaient rentrés fin juillet.

Les programmes d'intégration locale progressent dans plusieurs pays, en particulier en Namibie et en Zambie, où des projets pluriannuels sont en cours pour intégrer durablement les anciens réfugiés du Rwanda et de l'Angola grâce à l'inclusion socioéconomique. Pour appuyer l'intégration des anciens réfugiés angolais dans la région, le HCR finalise une stratégie visant à lutter contre les retards et les obstacles administratifs à la délivrance de documents aux anciens réfugiés et à réduire le risque d'apatridie. Une étude sur l'apatridie et les solutions dans la région des Grands Lacs est en cours, qui utilise la République démocratique du Congo comme étude de cas. Les conclusions de cette étude aideront à trouver des solutions pour cette population.

La réinstallation continue d’être limitée par les restrictions liées à la COVID-19. Les pays de réinstallation ont mis environ 5 100 places à la disposition de la région pour 2021, principalement aux États-Unis d’Amérique. Quelque 883 dossiers ont été déposés au cours du premier semestre 2021 et 435 personnes sont parties en vue de leur réinstallation.

C. Information financière

Le budget global pour les besoins de l’Afrique australe pour 2021, approuvé par le Comité exécutif en octobre 2020, s’élève à 345 millions de dollars E.-U. et est passé à 388,51 millions de dollars E.-U. fin juillet 2021, reflétant une hausse de 9,9 millions de dollars E.-U. pour la situation des déplacés internes dans le nord du Mozambique, de 20,4 millions de dollars E.-U. pour atténuer l’impact socioéconomique et en matière de protection de la COVID-19, et de 13,2 millions de dollars E.-U. pour les conséquences de la situation d’urgence de réfugiés en République centrafricaine sur le Congo (République du) et la République démocratique du Congo. Les activités régionales étaient financées à 36 % fin juillet.
